

JOURNAL DU DROIT INTERNATIONAL

paraissant tous les trois mois

FONDÉ EN 1874

par

EDOUARD CLUNET

CONTINUÉ DE 1923 à 1948

par

ANDRE-PRUDHOMME

Rédacteur en Chef :

BERTHOLD GOLDMAN

Professeur à la Faculté de Droit et des Sciences économiques de Paris

Publié avec le concours du

CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Sous le haut patronage de

M. ANCEL, Conseiller à la Cour de Cassation.
S. BASTID, Professeur à la Faculté de Droit de Paris.
R. DROUILLAT, Président du Tribunal de grande instance de la Seine.
J. HAMEL, Membre de l'Institut, Doyen de la Faculté de Droit de Paris.
G. HOLLEAUX, Conseiller à la Cour de Cassation.
P. LEPAULLE, Avocat à la Cour d'Appel de Paris.
P. LOUIS-LUCAS, Professeur à la Faculté de Droit de Dijon, Doyen honoraire.
M. MARTIN, Maître des Requêtes au Conseil d'Etat.
J. MAUBY, Doyen honoraire de la Faculté de Droit de Toulouse.
M. PICARD, Professeur honoraire à la Faculté de Droit de Paris.
R. PINTO, Professeur à la Faculté de Droit de Paris.
P. ROUBIER, Doyen honoraire de la Faculté de Droit de Lyon, Correspondant de l'Institut.

Secrétaire de la Rédaction :

Paule CHARDENON

Docteur en Droit

Avocat à la Cour d'Appel de Paris

ÉDITIONS TECHNIQUES S. A.

Distributeur général

131, Boulevard St-Germain

P A R I S (VI^e)

1962

SOMMAIRE

1962 (89^e année). — 2^e livraison. — Avril, mai, juin.

Doctrines

- La convention sur la responsabilité civile dans le domaine de l'énergie nucléaire, par Maurice PICARD 344
- Les ententes et les monopoles selon le Traité de Rome. Premier règlement d'application des articles 85 et 86, par A. FRANÇON 368

Jurisprudence

- Bulletin de jurisprudence française, par R. LEHMANN et A. PONSARD 402

Conflits de juridictions, litiges entre étranger et réfugié, Code civil, art. 15, effets (410). — Convention franco-belge d'établissement du 6 octobre 1927 (V. Etrangers (Condition des)). — Etrangers (Condition des), baux commerciaux, renouvellement, étrangers bénéficiaires, Société nationale des chemins de fer belges, Convention d'établissement franco-belge du 6 octobre 1927, dispense de réciprocité législative (402). — Réfugiés (V. Conflits de juridictions).

- Chronique de jurisprudence française, par J. B. SIALELLI 416

Caution *judicatum solvi*, Israéliens (oui), garantie, dépens, expertise, dommages-intérêts, enregistrement (428); juridiction administrative, Allemands (426). — Conflits de lois dans le temps, Alsace-Lorraine, contrat de mariage (424). — Convention franco-belge du 8 juillet 1899 (V. Jugements étrangers). — Convention franco-colombienne du 16 mars 1955 (V. Etrangers (Condition des)). — Convention franco-marocaine du 5 octobre 1957 (V. Jugements étrangers). — Convention judiciaire franco-vietnamienne du 30 décembre 1949, absence de publication, jugement vietnamien, rejet d'une demande d'exequatur, cassation (416). — Coopération judiciaire internationale, transmission des actes, signification à parquet (438). — Divorce, jugement étranger, pension alimentaire, époux de nationalité différente sans domicile commun (440). — Etrangers (Condition des), baux à loyer, reprise, Colombien (oui) (420). — Immunité de juridiction, Etat étranger; armée américaine en France, club d'officiers, immunité des Etats-Unis (436); Etat étranger, 1^o garantie à l'emprunt contracté par une ville, 2^o marché pour la défense nationale (432); Etat étranger, 1^o Obligation résultant d'un traité portant annexion territoriale, acte de souveraineté, 2^o Clause d'arbitrage, non-renonciation à l'immunité (418); exception d'incompétence (non), application de l'article 169 du Code de procédure civile (non) (436). — Jugements étrangers, divorce, inopposabilité, conditions, exequatur, revision (440); exequatur, Convention franco-belge du 8 juillet 1899, jugement d'un tribunal de commerce exécutoire par provision (442); Convention franco-marocaine du 5 octobre 1957, jugement postérieur, formule exécutoire marocaine, saisie-arrêt en France (non) (444); (V. Convention judiciaire franco-vietnamienne). — Régime matrimonial, contrat de mariage, Alsace-Lorraine, contrat conclu en 1904, nul selon la loi allemande, nouveau contrat par application de la loi du 1^{er} juin 1924, validité (424); loi applicable, époux de même nationalité, mariage dans leur pays, fixation du domicile matrimonial à l'étranger (422). — Traités internationaux, conditions d'application en France, publication (416); interprétation, avis du Ministre des Affaires étrangères (418).

- Chronique de jurisprudence tchécoslovaque, par Svetozar HANAK 446

Arbitrage, compétence de la Cour d'arbitrage, 1^o Action déclaratoire, absence d'intérêt légitime et urgent, 2^o Contrat, vente commerciale, absence

de clause compromissoire (462); procédure, significations, citation à comparaître (468). — Contrat, agent commercial, loi du domicile de l'employeur (456); louage d'ouvrage, absence de choix de la loi, loi du domicile de l'employeur (460); représentation, 1° absence de choix de la loi, analogie avec le louage de services, lois du domicile de l'employeur et du domicile de l'acceptant de l'offre, 2° agent domicilié en France, choix de la loi tchécoslovaque, règles impératives (450); vente commerciale, prix, conditions de livraison entre la R.D.A. et la Tchécoslovaquie pour 1957, livraison réclamée à plusieurs reprises, effets (446). — Paiement, compensation, engagement de non-compensation pris par le débiteur, exception de compensation présentée en justice (456).

| | |
|---|-----|
| Bulletin de jurisprudence administrative internationale (Tribunal administratif de l'O.N.U.; Tribunal administratif de l'O.I.T.; Commission de recours de l'O.E.C.E.; Cour de justice des Communautés européennes), par David Ruzié | 476 |
| Fonctionnaires internationaux, condamnation pénale (526); condition juridique, nature réglementaire ou contractuelle du lien de fonction (504); contrat d'emploi, nature juridique (506); contrats permanents, révision (524); déroulement de la carrière (514); droit à la stabilité de l'emploi (524); droits acquis (510); engagement temporaire (522); immunités, immunité fiscale (520); nationalité (512); régime disciplinaire (516); rémunération (520); responsabilité de l'administration (514); statut, application, pouvoirs du chef de l'administration (506); statut local (512); suppression de poste (526). — Tribunaux administratifs internationaux, assistance judiciaire (496); compétence <i>ratione materiae</i> (478); compétence <i>ratione personae</i> (476); détournement de pouvoir (484); hiérarchie des règles de droit (482); intervention (500); jugement, contenu (500); jugement, révision (502); limites du pouvoir du juge (484); mesures d'instruction (498); motivation des décisions (484); nature juridique du contentieux administratif international (490); recours, conditions de recevabilité, nature de la décision contestée (490); requête, contenu (498); requête, délai de présentation (492); sources du droit (480). | |
| Documents | |
| ANTARCTIQUE : | |
| Traité sur l'Antarctique, signé à Washington le 1 ^{er} décembre 1959 (D. n. 61-1300, 30 nov. 1961 : <i>J. O.</i> 6 déc. 1961) | 528 |
| NATIONALITÉ : | |
| Loi n. 61-1408 du 22 décembre 1961 complétant et modifiant le Code de la nationalité française et relative à diverses dispositions concernant la nationalité française (<i>J. O.</i> 23 déc. 1961) | 534 |
| PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE : | |
| Convention de Paris pour la protection de la propriété industrielle du 20 mars 1883, révisée à Bruxelles le 14 décembre 1900, à Washington le 2 juin 1911, à La Haye le 6 novembre 1925, à Londres le 2 juin 1934 et à Lisbonne le 31 octobre 1958 (D. n. 62-53, 10 janv. 1962 : <i>J. O.</i> 19 janv. 1962) | 540 |
| PROCÉDURE CIVILE : | |
| Accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne en vue de faciliter l'application de la Convention de La Haye du 1 ^{er} mars 1954 relative à la procédure civile, signé à Bonn le 23 juin 1961 (D. n. 61-1107, 4 oct. 1961 : <i>J. O.</i> 10 oct. 1961) | 558 |
| Bibliographie et Revue des revues | 566 |
| Informations | 600 |